



Nanterre – Vendredi 28 septembre 2018

Assemblée Générale Extraordinaire de dissolution - UDOTSI 92



Offices de
Tourisme
de France



UNION DÉPARTEMENTALE
Hauts-de-Seine

Bernard OLLIVIER

Président de l'UDOTSI 92

Président du Syndicat d'Initiative de Vanves



Offices de
Tourisme
de France



UNION DÉPARTEMENTALE
Hauts-de-Seine

Florence BEAUMONT

Secrétaire Générale

Responsable accueil de l'Office de Tourisme de Clamart

Programme



- 14h00 Émargement, café d'accueil
- 14h30 Assemblée Générale extraordinaire de dissolution

Ordre du jour



- Proposition de dissolution de l'association par le Président
- Nomination d'un liquidateur
- Affectation des actifs restants
- Adresse de correspondance pendant la période de dissolution et formalités diverses
- Votes

RAPPEL DE NOS STATUTS

- **Article 5.1**

« Chaque Office de Tourisme ou Syndicat d'Initiative, quelle qu'en soit la forme juridique, dispose de 3 voix : 2 élus administrateurs et 1 salarié »

- **Article 5.3 - Droit de vote**

« Chaque délégué dispose d'une voix.

Les délégués ne peuvent délibérer et voter à l'Assemblée Générale que si l'organisme qu'ils représentent est à jour de sa cotisation de l'année précédant la réunion de l'Assemblée Générale.

Le vote par procuration est autorisé dans la limite de deux pouvoirs par délégué. »

- **Article 14 - Dissolution de l'association**

L'AGE « doit comprendre au moins la moitié plus un des délégués en exercice présents ou représentés »

QUORUM

La feuille de présence a été établie et émargée par les personnes présentes en leur nom propre ou en tant que mandataire.

Sont présents ou représentés : Adhérents / 52 membres avec voix délibératives

EXPOSÉ DES MOTIFS DE LA PROPOSITION DE DISSOLUTION

Bernard OLLIVIER

Président de l'UDOTSI 92

Président du Syndicat d'Initiative de Vanves



Questions diverses

La parole est donnée aux membres de l'assemblée désirant s'exprimer

PREMIÈRE RÉOLUTION

DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION

- ouverture de la période de liquidation
 - en date du 31/12/2018 à minuit

Article 14 - Dissolution de l'association

« La dissolution ne peut être votée qu'à la majorité des trois quarts des délégués présents ou représentés. »

DEUXIÈME RÉOLUTION

NOMINATION D'UN LIQUIDATEUR

Article 15 - Conditions liées à la dissolution

« En cas de dissolution, l'Assemblée Générale Extraordinaire désigne un ou plusieurs Commissaires chargés de la liquidation des biens de l'UDOTSI 92 »

INVENTAIRE DES BIENS ET ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

Jean-Louis BAZZONI

Trésorier

Vice-Président de l'Office de Tourisme de Clichy-la-Garenne

TROISIÈME RÉOLUTION

AFFECTATION DES BIENS DE L'ASSOCIATION

Article 15 - Conditions liées à la dissolution

« En cas de dissolution, l'Assemblée Générale Extraordinaire attribue l'actif net à un ou plusieurs établissements analogues, publics ou reconnus d'utilité publique. »

QUATRIÈME RÉOLUTION

CORRESPONDANCE DE L'ASSOCIATION

L'assemblée générale décide de fixer au 61 rue Salvador Allende, 92000 NANTERRE

- le lieu où la correspondance doit être adressée
- et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être conservés



Offices de
Tourisme
de France



UNION DÉPARTEMENTALE
Hauts-de-Seine

Aurélie TAQUILLAIN

Conseillère Départementale des Hauts-de-Seine
Déléguée au Tourisme



Offices de
Tourisme
de France

UNION DÉPARTEMENTALE
Hauts-de-Seine

Pierre-Yves GUICE

Conseil Départemental des Hauts-de-Seine
Directeur Général Adjoint
Responsable du Pôle Attractivité, Culture et Territoire



Offices de
Tourisme
de France



UNION DÉPARTEMENTALE
Hauts-de-Seine

Hélène JACQUART

Conseil Départemental des Hauts-de-Seine
Responsable de la Mission Vallée de la Culture
Pôle Attractivité, Culture et Territoire



Offices de
Tourisme
de France



UNION DÉPARTEMENTALE
Hauts-de-Seine

Sylvie GUYOT

Conseil Départemental des Hauts-de-Seine
Chef du projet Tourisme
Mission Vallée de la Culture
Pôle Attractivité, Culture et Territoire



UDOTSI 92 Le Salvador

Bureau 281

61 rue Salvador Allende

92000 NANTERRE

01 41 91 26 84

06 95 48 29 22

contact@udotsig2.fr

www.udotsig2.fr





Offices de
Tourisme
de France

UNION DÉPARTEMENTALE
Hauts-de-Seine

Nanterre – Vendredi 28 septembre 2018

Assemblée Générale Extraordinaire de dissolution - UDOTSI 92